

Article 1 : Organisation

La nouvelle édition de « **La Vela Corsa de Sillingy** » aura lieu le **samedi 6 juin 2026** sur la commune de Sillingy.

Cette manifestation pédestre est organisée par l'association Sill'N Run sous la tutelle de la commission départementale d'Haute-Savoie des courses hors stades (FFA).

Article 2 : La course

La Vela Corsa de Sillingy proposera plusieurs courses classées par catégories d'âge, selon la réglementation en vigueur.

Course des jeunes Minimes - Benjamins	2 boucles
Course des jeunes Poussins	1 boucle
Course des jeunes Eveil	Moins d'1 boucle
Course Découverte (moins de 6 ans)	Parcours 200 m sans classement
Course Famille (équipe de 3 personnes minimum)	3 boucles
Course Relais par équipe de 2 (ouvert aux cadets, juniors et adultes)	2 * 5 boucles

Le parcours se présente sous la forme d'une boucle de 1,1 km alternant chemin et route.

Courses des jeunes

Les courses des jeunes / enfants sont non compétitives et ne donnent pas lieu à un classement.
Aucune licence ou aucun certificat ne sera demandé lors de l'inscription.

Course Famille

Les équipes auront pour point commun l'appartenance à une même famille et devront être composées :

- De 2 adultes
- Et d'un ou plusieurs enfants (de 2012 à 2019)

Principe de la course : Le 1er relayeur adulte effectue la boucle 1 fois et vient chercher le 2ème relayeur adulte pour courir ensemble 1 fois la boucle. Le(s) 3ème relayeur(s) enfant(s) rejoignent les 2 adultes et courent la dernière boucle ensemble.

Article 3 : Secours, Sécurité, Ravitaillement

Les secours sont assurés par un organisme de secouriste agréé : Annecy Sauvetage Secourisme.

Le ravitaillement sera ouvert à tous les participants dans la zone de départ / arrivée.

Le parcours est balisé et les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs. Les concurrents doivent respecter le code de la route ou suivre les consignes des commissaires de course placés sur le parcours.

Article 4 : Certificat Médical / Autorisation Parentale

La Vela Corsa de Sillingy est ouverte aux athlètes licenciés de la FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running et Pass J'aime Courir) et non licenciés.

Autres licences acceptées :

- Licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition
 - o Fédération des clubs de la défense (FCD)
 - o Fédération française du sport adapté (FFSA)
 - o Fédération française handisport (FFH)
 - o Fédération sportive de la police nationale (FSPN)
 - o Fédération sportive des ASPTT
 - o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)
 - o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)
 - o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Les non licenciés majeurs doivent fournir obligatoirement :

- Soit l'attestation PPS à éditer dans les trois mois précédant la compétition, à partir de la plateforme web dédiée : pps.athle.fr
- Soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou sa copie.

Pour les mineurs non licenciés, un certificat médical sera demandé ainsi qu'une autorisation parentale.

L'organisateur se réserve le droit de remettre en cause l'authenticité des documents présentés.

Note : Pour les courses des jeunes / enfants, l'inscription ne nécessite aucune licence ou aucun certificat.

Article 5 : Inscriptions et chronométrage

Les inscriptions sont à réaliser :

- Soit par courrier : Sill'N Run – 41 impasse des charmillés – 74330 SILLINGY
- Soit en ligne sur le site du chronométreur officiel de la course (www.l-chrono.com)

Attention ! Clôture des inscriptions le 05.06.2026 inclus.

Pour la course relais adulte, le nombre d'équipes est limité à 100.

Le chronométrage sera assuré par L-Chrono. Les différents classements seront disponibles sur site et sur les sites Internet du chronométreur et de l'organisation.

Article 6 : Assurance

Les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence, il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Article 7 : Droit à l'image

Du fait de sa participation à l'épreuve, le coureur donne droit à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le représentant.

Article 8 : Annulation d'une inscription

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation, et justifiés par un courrier recommandé adressé auprès du Comité d'Organisation.

Article 9 : Annulation de la course

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses de 2 heures maximum.

L'organisation se réserve également le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Article 10 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards pourra s'effectuer sur le lieu et le jour de la course à partir de 10H00.

Article 11 : Classements et récompenses

Pour la course relais, 3 classements seront établis à l'issue de la course sur la base du classement général :

- Un classement de type équipe Femme
- Un classement de type équipe Homme
- Et un classement de type équipe Mixte

Pour la course relais Famille, un classement sera établi à l'issue de la course sur la base du classement général.

Pour les courses des jeunes / enfants, aucun classement ne sera établi à l'issue de la course.

Un cadeau sera offert à l'ensemble des participants lors de la remise des dossards.

Article 12 : Contrôle et modification

Le directeur de la course se réserve le droit d'effectuer tout contrôle en vue de favoriser le bon déroulement de la course.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement. Tous cas non prévus seront tranchés par la Direction de course.

Renseignements :

Mail : vela.corsa.sillingy@gmail.com

Site internet : sillnrun.fr